

CHARTRE ROMAIN JACOB

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap

Valoriser l'image
que la personne
en situation
de handicap
perçoit
d'elle-même

Valoriser
l'accompagnement

Exprimer
les
besoins

Intégrer la santé au parcours
de vie des personnes
en situation de handicap

Construire
une
culture
professionnelle
commune

Coordonner
le parcours de santé

Organiser
l'accès
aux soins
et à la prévention

Faciliter et développer
l'accès aux soins
ambulatoires

Prévenir et adapter
l'hospitalisation
avec
ou sans
hébergement

Améliorer la réponse
aux urgences médicales

Faciliter
le recours
aux
technologies
de l'information
et de la communication

Mettre en oeuvre
et évaluer la charte